



SYNDICAT PENITENTIAIRE DES SURVEILLANTS
CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION

PREJ de NÎMES

Le Carrosse de Monsieur est avancé !

L'Officier Adjoint de la base du Prej de Nîmes pense avoir tous les droits depuis longtemps et croit bon pouvoir agir à nouveau comme à la belle époque : utiliser un des nouveaux véhicules flambant neufs attribués au PREJ de Nîmes pour partir en formation à l'ENAP à Agen. Véhicule pourtant issu du protocole d'accord d'Incarville, rien que ça !

Il y en a assez ! Ça continue encore et encore... Petits passe-droits et privilèges sont toujours d'actualité, gangrénant l'atmosphère et l'ambiance au travail.

Pourquoi n'a-t-il pas plutôt emprunté un des véhicules bientôt réformés ?

Certains sont encore très confortables. Il y en a d'ailleurs un, le C-max, qui lui était exclusivement réservé : Fut un temps, la clef avait même d'ailleurs été retirée de l'armoire Traka pour que l'Officier Adjoint puisse en jouir avec quasi exclusivité.

Par contre, envoyer en mission longue ou en formation à Agen les agents avec un Kangoo 100% tape-cul, ne l'a jamais dérangé !

Ne pas confondre subordonnés et sous-fifres !

Outré par une flopée de comportements de ce type, le SPS avait alerté le Directeur interrégional qui avait réussi à mettre un terme à ses agissements.

Une remontée de bretelles avait permis de rétablir les choses.

Malheureusement, chassez le naturel et il revient au galop : Tel un paon, l'Officier Adjoint n'a semble-t-il pas résisté à l'envie de parader en carrosse. Un surdimensionnement de véhicule compenserait-il la taille des attributs ?

Le SPS demande que les véhicules récemment affectés sur notre base soient uniquement réservés aux missions d'extractions/transferts et ne fassent pas l'objet d'un quelconque détournement pour servir l'orgueil d'un personnel gradé, censé pourtant montrer l'exemple.

Pour le Bureau Local SPS-CEA Prej Nimes:

le 26 novembre 2024

André V.